



Renégociation d'emprunt immobilier

Par **ttl93**, le **23/09/2015** à **00:52**

Bonjour

Février 2008 : signature emprunt immobilier sur 240 mois à 4,90%

Novembre 2013 : 1 ère demande de renégociation sans aboutissement car de 500 euros de frais de dossier nous sommes passé à 2200 euros.

31 janvier 2015 : 2 ème demande de renégociation. Offre intéressante taux à 2,72%, 18 000 euros de gain et 1200 à 1500 euros de frais. Nous demandons réflexion.

Moins de 15 jours après je demande la confirmation des frais de dossiers. Surprise nous passons à 2000 euros. On nous explique que c'est du au gain réalisé. Pourquoi ne pas l'avoir dit lors de du rendez vous?

19 janvier 2015 : nous acceptons par mail auprès de notre conseillère.

25 janvier 2015 : relance du mail d acception.

3 février 2015 : 2 ème relance.

4 février 2015 : notre conseillère nous dit que c'est trop tard et que l'offre n'est plus valable. (Elle était en vacances. Et n'a pas fait de mail d'absence).

Mi février 2015 : nous redemandons une autre renégociation. La politique de renégociation à été modifié. Il n'est pas possible d'avoir plus de 1 point en moins, c'est à dire 3,90%. Avec des frais de dossier à 2000 euros pour un gain de 12000 euros.

Après plusieurs échange de mails car notre conseillère ne prend pas les bonnes informations (erreur sur le montant de la mensualité et sur le nombre de mois restant).

Mi mars : appel de la directrice de l'agence, qui nous propose un taux à 3,83% sur 157 mois, un gain de 9000 euros et des frais de dossier à 500 euros.

Nous acceptons par écrit en indiquant le taux, le nombre de mensualité restante et les frais de dossier.

Debut juin 2015 : réception de l'avenant par courrier. Nous contactons notre conseillère la date de la dernière mensualité est en Juin 2028 au lieu de Avril 2028.

Fin juin 2015 : nous recevons un second avenant. Nous signons et retournons le courrier.

Entre temps:

- nous payons la même mensualité avant renégociation (soit 998 euros), que j'ai eu une conseillère qui m'a téléphoné en me disant que ma mensualité de Juillet serait de 700 euros (environ) pour rattraper le trop versé des mois précédent.

- nous appelons la plate forme de la banque

- envoi de mail à la directrice

- appel à l'agence

nous souhaitons avoir des explications sur nos interrogations suivantes :

- pourquoi l'échéancier commence en Août 2015?

- de Août 2015 à Avril 2028, il y a 152 mois. Nous avons accepté pour 157 mois.
- depuis Août 2015, les mensualités sont de 950 euros (998 euros avant renégociation).
- pourquoi n'avons nous pas réponses aux mails et appels?

J'espère avoir été assez précise.

Merci pour votre retour.

christelle.